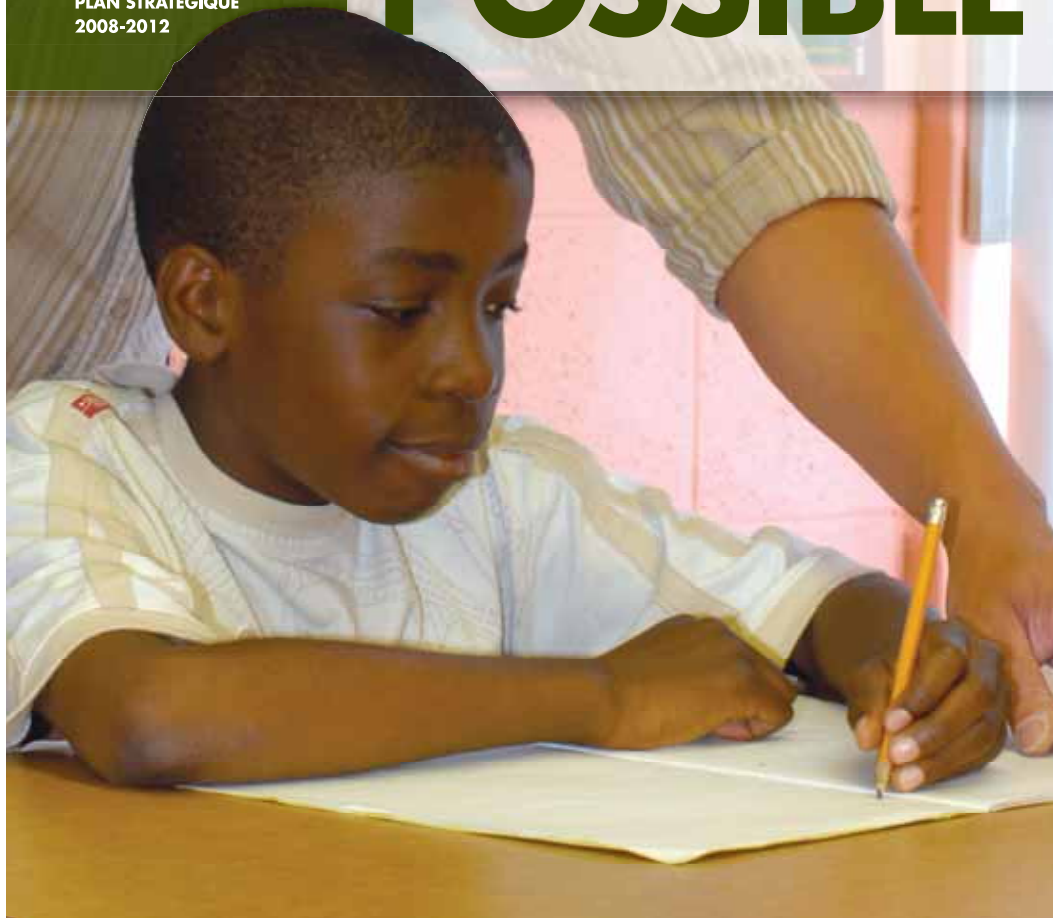




COMMISSION SCOLAIRE
MARIE-VICTORIN

PLAN STRATÉGIQUE
2008-2012

TOUT DEVIENT POSSIBLE



TOUT DEVIENT POSSIBLE

Le plan stratégique 2008-2012 de la Commission scolaire Marie-Victorin, adopté par le Conseil des commissaires le 25 juin 2008, cible les priorités qui guideront ses actions au cours des quatre prochaines années. Succédant à celui qui était en vigueur depuis l'année 2003, il résulte d'une vaste analyse portant sur l'environnement interne et externe de l'organisation, sa performance et sa capacité de réponse.

Cette analyse a permis de tracer un portrait complet de la Commission scolaire, de diagnostiquer ses forces et ses faiblesses, et de définir les principaux enjeux et défis auxquels elle devra faire face au cours des prochaines années. Elle a mené à l'élaboration d'un plan stratégique en quatre volets :

- nos élèves;
- notre personnel;
- notre organisation;
- nos communications.

Le projet de plan stratégique a fait l'objet d'une vaste consultation auprès de divers groupes :

- les gestionnaires de tous les établissements et de tous les services;
- le Comité de parents;
- le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- le Comité consultatif de gestion;
- les syndicats et associations représentant les divers groupes d'employés;
- les partenaires externes de la Commission scolaire.

Ce plan stratégique servira de guide à toute personne œuvrant à la Commission scolaire Marie-Victorin.

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Message de la présidente et du directeur général	4
Notre engagement	5
Nos valeurs	5
La Commission scolaire Marie-Victorin en bref	6-7

Plan stratégique 2008-2012

Premier volet : nos élèves	8-9
Deuxième volet : notre personnel	10-11
Troisième volet : notre organisation	12-13
Quatrième volet : nos communications	14-15

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



C'est avec conviction et avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons le plan stratégique 2008-2012 de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Notre démarche de planification stratégique a mis en lumière les défis auxquels nous serons confrontés au cours des années à venir. Elle aura été à la fois un travail d'équipe impressionnant et un exercice très enrichissant.

Il n'est donc pas étonnant que le résultat de l'exercice se traduise par un plan stratégique qui nous ressemble, un plan fidèle à la réalité de la Commission scolaire Marie-Victorin, qui prend en compte les besoins spécifiques de sa clientèle. Les plans d'action de l'ensemble des services en découleront. Ils nous donneront les moyens de relever ces défis et nous permettront de mieux répondre aux besoins évolutifs de nos élèves, jeunes et adultes, et de continuer de jouer un rôle actif dans le développement de notre milieu.

Nous vous invitons à prendre connaissance des priorités qui guideront les actions de la Commission scolaire pour les quatre prochaines années.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de notre plan stratégique et qui participeront à sa mise en œuvre. Comme nous avons tous à cœur la réussite des élèves, jeunes et adultes, en concertant nos efforts autour de priorités communes,

tout devient possible.

La présidente,

Lucie Désilets

Le directeur général,

André Byette

NOTRE ENGAGEMENT



La Commission scolaire Marie-Victorin a la volonté de fournir un environnement propice aux apprentissages et au développement de toutes les personnes qui y étudient et qui y œuvrent. À cette fin, elle s'engage à :

- soutenir son personnel et ses établissements dans la mise en œuvre de services éducatifs diversifiés, de qualité et accessibles pour toutes les clientèles qu'elle dessert, jeunes et adultes;
- favoriser et promouvoir l'accomplissement de la mission de ses établissements, soit de socialiser, de qualifier et d'instruire toutes les personnes de façon équitable;
- former une main-d'œuvre qualifiée qui correspond aux réalités du marché du travail sur son territoire, dans sa région et au Québec;
- jouer son rôle de partenaire majeur dans la vie professionnelle, sociale, économique et culturelle de sa communauté.

NOS VALEURS

L'engagement, la compétence et l'ouverture de notre personnel garantissent la qualité de nos services.

Chaque personne est unique, pleine de ressources, et sa contribution est importante. Aussi, nous valorisons **le respect des personnes, l'autonomie et le sens des responsabilités.**

La qualité de la relation entre les personnes et entre les groupes revêt une grande importance. Aussi, nous valorisons **la communication, la concertation et la coopération.**

Nous savons nous ajuster aux changements de la société et aux besoins des personnes. Aussi, nous valorisons **la créativité, la tolérance et l'ouverture aux autres.**

LA CSMV EN BREF

- Territoire en milieu urbain couvrant les villes de Brossard, Saint-Lambert et Longueuil (arrondissements Greenfield Park, Saint-Hubert et Vieux-Longueuil).
- L'une des cinq grandes commissions scolaires de plus de 35 000 élèves au Québec.
- 35 244 élèves au 30 septembre 2007.
- 75 établissements, soit :
 - 51 écoles primaires;
 - 9 écoles secondaires;
 - 6 écoles et points de services spécialisés, dont 4 écoles à mandat régional et une école à mandat suprarégional;
 - 5 centres d'éducation des adultes;
 - 3 centres de formation professionnelle;
 - 1 point de service en milieu hospitalier.
- Offre de services diversifiée, tant au primaire qu'au secondaire; 40 programmes de formation professionnelle; offre de services élargie à l'éducation des adultes pour répondre aux besoins variés de la clientèle; services aux entreprises et développement international.
- Entre septembre 1998 et septembre 2007, baisse de près de 4160 élèves au préscolaire, primaire et secondaire, et baisse anticipée de 3685 élèves entre 2007 et 2013.
- Entre 2001 et 2007, croissance de 12,7 % (160 ETP ([équivalents temps plein]) à l'éducation des adultes et stabilité des effectifs à la formation professionnelle.
- Deuxième employeur en importance sur le territoire avec 4559 employés enseignants et non enseignants au 30 septembre 2007.
- Embauche de près de 1000 nouveaux employés au cours des cinq dernières années à la suite des nombreux départs à la retraite.

6



- Écarts importants entre les écoles en ce qui a trait à la défavorisation : 19 d'entre elles ont une cote de défavorisation très élevée de 8, 9 ou 10, alors que 16 ont une cote de défavorisation très faible de 1, 2 ou 3.
- 29 % de la population scolaire composée d'une clientèle issue de l'immigration provenant de 80 pays.
- Le taux le plus élevé d'élèves handicapés dans la catégorie des commissions scolaires de plus de 35 000 élèves, avec un pourcentage de 3,5 % (en croissance depuis 2000).
- Le plus haut taux de plans d'intervention individuels (18,8 %) au Québec parmi les commissions scolaires de taille comparable.
- 17 établissements privés desservant le territoire.
- Budget annuel 2007-2008 de 289 000 000 \$, affecté majoritairement aux activités d'enseignement, de formation et de soutien à l'enseignement; coût par élève supérieur à la moyenne pour ces activités et coûts administratifs inférieurs à la moyenne des commissions scolaires de taille comparable.
- Au primaire, taux de réussite comparable ou supérieur aux moyennes nationales : 80 % en français, 84 % en anglais, 75 % en mathématique.
- Au secondaire, taux de réussite de 79,2 % à l'ensemble des épreuves ministérielles en 2006, à égalité avec la moyenne de la province. Résultats aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport comparables ou supérieurs à la moyenne québécoise.
- Selon les statistiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, baisse du taux de décrochage chez les élèves, entre les années 2002 et 2007, de 36,4 % à 30,8 % chez les garçons, et de 23,4 % à 20,6 % chez les filles.

7

Soutenir le développement et le cheminement scolaire de tous nos élèves, jeunes et adultes.

Pour faire face à la décroissance démographique et à l'évolution du profil sociodémographique de notre clientèle :

- Assurer un équilibre optimal entre le nombre d'établissements, leur répartition sur le territoire et la qualité des services éducatifs offerts;
- Consolider et développer la qualité et la diversité de l'offre de services pour augmenter la proportion d'élèves inscrits à l'école publique, et offrir des voies motivantes accessibles à tous les élèves du territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Pour mieux qualifier et favoriser la réussite de nos élèves :

- Faciliter la fluidité et la continuité entre les différents parcours de formation de façon à favoriser la persévérance, avec une préoccupation particulière pour les garçons;
- Favoriser l'accessibilité à des ressources de soutien et à des services complémentaires pour toute la clientèle, y compris celle de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;
- S'assurer d'intervenir de façon préventive auprès de l'ensemble des élèves, en concertation avec les différents partenaires;
- Soutenir nos établissements dans la mise en œuvre de moyens pour intégrer les élèves immigrants, jeunes et adultes, à la vie de la communauté;
- Soutenir nos établissements dans la poursuite de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans toutes les sphères d'activité des établissements;
- Assurer la définition et l'application d'un référentiel commun pour la réalisation, la communication et l'accessibilité des différents dossiers des élèves, de façon à assurer des passages harmonieux et à procurer des services appropriés aux besoins de chaque élève.

Pour contrer les difficultés spécifiques liées à la défavorisation lorsqu'elle est jumelée à la multiethnicité :

- Soutenir les établissements concernés dans le développement de nouvelles approches qui soient adaptées aux besoins de tous les élèves.

Pour optimiser le niveau d'implantation du nouveau pédagogique :

- Favoriser le développement de nouveaux modèles de soutien aux établissements pour poursuivre l'implantation du nouveau pédagogique, en tenant compte des réalités des diverses clientèles.

Pour former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux réalités de la société et du marché du travail :

- Adapter l'offre de services aux nouvelles réalités sociales et familiales des élèves adultes, en concertation avec les différents partenaires, de façon à accueillir de nouvelles clientèles et à favoriser leur persévérance.

Assurer à tous les membres de notre personnel les meilleures conditions possibles pour exercer leur profession, se développer et s'améliorer, afin d'attirer ou de retenir un personnel de grande qualité et d'offrir des services de niveau optimal.

Pour maintenir la qualité des services en contexte de rareté des ressources humaines :

- Adapter les processus de dotation au contexte de rareté des ressources;
- Maintenir et développer des modèles de gestion des ressources humaines fidèles aux valeurs de l'organisation et tenant compte des réalités de la main-d'œuvre, et ce, en concertation avec les différents partenaires;
- S'assurer que toutes les catégories de personnel aient accès à des programmes de développement des compétences en lien avec les réalités de notre organisation, et promouvoir la responsabilisation du personnel en matière de formation continue;
- Mettre en place des processus de transfert des savoirs intergénérationnels et intersectoriels;
- Outiller les gestionnaires pour assurer l'implantation de pratiques et d'un référentiel commun de supervision de toutes les catégories de personnel.



Assurer un rendement optimal des ressources de notre structure organisationnelle dans le respect des personnes et de la communauté, afin de nous acquitter de notre mission en utilisant au mieux tous les moyens dont nous disposons.

Pour utiliser les ressources financières de façon optimale :

- Consolider les pratiques de gestion financière, notamment le soutien et l'accompagnement aux établissements, et favoriser l'utilisation appropriée des sommes disponibles.

Pour préserver le meilleur équilibre possible entre l'engagement de notre personnel, la qualité de nos services et notre développement :

- S'assurer de l'équilibre entre les ressources consenties, d'une part, et les mandats confiés, d'autre part.

Pour maximiser les efforts de protection de l'environnement :

- Adopter une approche de développement durable applicable à tous les secteurs et services.

Pour promouvoir l'usage d'une langue française de qualité :

- S'assurer d'une préoccupation constante et de haut niveau face aux compétences reliées à la langue française chez tous les membres du personnel.



Réaffirmer notre mission et notre vision de l'éducation publique auprès du personnel, des parents, de nos partenaires, de la population et des médias.

Pour s'imposer comme un acteur essentiel en éducation, avec d'autres partenaires majeurs :

- S'assurer du rayonnement des accomplissements de notre organisation en favorisant l'engagement de tous les membres du Conseil des commissaires, du personnel, des parents et des élèves, comme autant de porte-parole témoignant de la qualité de l'éducation à la Commission scolaire Marie-Victorin et au Québec.

Pour assurer la visibilité de la Commission scolaire Marie-Victorin et de ses établissements :

- Maintenir et développer des moyens de communication et d'échanges pour accroître le sentiment d'appartenance chez nos employés;
- Informer régulièrement l'ensemble des membres du personnel sur les activités de tous les secteurs et de tous les services, et des décisions du Conseil des commissaires;
- Informer l'ensemble des parents de son territoire des services, programmes et activités offerts dans ses établissements.





Pour en savoir plus :
www.csmv.qc.ca

Produit par le Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications en collaboration avec la Direction générale

Juin 2008



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org Cert no. SW-COC-1537
© 1996 Forest Stewardship Council

Imprimé avec de l'encre végétale. Papier recyclable.